

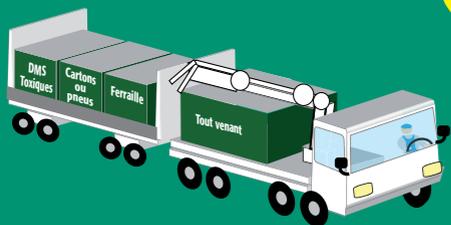
Comment ça marche ?

?

La déchèterie mobile est un service de proximité créé par Loire Forez agglomération. Elle couvre les communes éloignées des 5 déchèteries fixes du territoire.

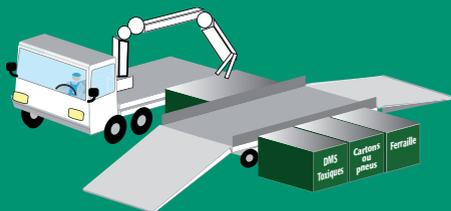
1

La déchèterie mobile arrive « fermée » sur le camion.



2

La déchèterie mobile est installée. Les bennes et les containers sont placés autour de la remorque qui fait office de pont.



3

À l'ouverture de la déchèterie, les usagers peuvent engager leur véhicule sur le pont pour décharger leurs déchets dans les bennes appropriées.



Pour les communes de Cervières et Noirétable, la déchèterie mobile est identique aux années précédentes.

contact

Service déchets

17, boulevard de la Préfecture • CS 30211
42605 Montbrison cedex

dechets@loireforez.fr • www.loireforez.fr

► N° Vert 0 800 881 024

Les 5 déchèteries fixes

Horaires d'ouverture des déchèteries :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
le samedi de 9h à 18h

Arthun

Lieu-dit La Presle
06 47 48 96 36

Estivareilles

Tortorel
04 77 50 74 83

Saint-Just Saint-Rambert

Pré Furan
04 77 36 91 48

Savigneux

La Loge
04 77 58 78 69

Sury-le-Comtal

L'Echaud
04 77 30 68 38



Loire
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



TVA-CO 0477 39 06 66

la déchèterie mobile 2023



service réservé aux particuliers
et interdit aux professionnels



La déchèterie mobile est un service *réserve* aux particuliers.

Elle est **ouverte** sur chaque site de 11h à 16h.

POUR QUELS DÉCHETS ?

- Les déchets ménagers spéciaux (toxiques tels que peintures, huile, batteries, néons)
- **En alternance** : le carton ou les pneus de véhicules légers
- La ferraille
- Le tout venant (encombrants)
- Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Le bois

NE SONT PAS PRIS EN CHARGE

- Les ordures ménagères
- Les gravats
- Les déchets verts
- Les déchets professionnels et agricoles
- Tout autre déchet non indiqué dans la liste des déchets acceptés

CALENDRIER

des passages de la déchèterie mobile

2023



● Communes accueillant un ou plusieurs passages de la déchèterie mobile (accessibles aux habitants des communes voisines).

Votre commune est éloignée d'une déchèterie fixe ? Vous pouvez vous rendre sur l'un des 106 passages de la déchèterie mobile.

En fonction de l'affluence, le gardien, responsable du fonctionnement, peut être amené à limiter en volume les apports des habitants.

Si la capacité maximale des bennes est atteinte, la déchèterie mobile pourra être exceptionnellement fermée.

En cas d'intempéries, le passage de la déchèterie mobile pourra être annulé.

Cervières

- Croix du Marais
- 22 avril
- 15 juillet
- 29 juillet
- 12 août
- 28 octobre

Chalmazel-Jeansagnière

- Parking de la salle des fêtes de Chalmazel
- 15 mars
- 26 avril
- 31 mai
- 09 août
- 20 septembre
- 28 octobre
- 22 novembre
- Col des Sapeaux
- 1^{er} juillet

Châtelneuf

- Place du Bourg
- 16 mai
- 9 septembre

Chazelles-sur-Laviou

- Place de la salle des fêtes
- 09 mars
- 08 juillet
- 26 octobre

Gumières

- Chemin de Gruel
- 18 mars
- 13 septembre

La Chamba/La Chambonie

- Parking le Reculon
- 13 juillet
- 02 septembre

La-Côte-en-Couzan

- Lieu-dit Ventuel
- 24 mai
- 23 septembre

La Valla-sur-Rochefort

- Parking en face de l'auberge
- 02 mars
- 04 mai
- 22 juin
- 17 août
- 05 octobre
- 30 novembre

Laviou

- Terre-plein sur la D102-1
- 10 juin

Lérigneux

- Place de l'école
- 13 juin
- 14 octobre

Margerie-Chantagret

- Parking du stade
- 18 avril
- 20 juin
- 29 août
- 10 octobre

Noiretable

- Lieu-dit Jurine
- 25 février
- 11 mars
- 25 mars
- 08 avril
- 29 avril
- 13 mai
- 27 mai
- 03 juin
- 17 juin
- 08 juillet
- 22 juillet
- 05 août
- 26 août
- 09 septembre
- 23 septembre
- 07 octobre
- 21 octobre
- 18 novembre
- 02 décembre

Palogneau

- Place près de l'abri-bus
- 20 mai
- 24 octobre

Périgneux

- Parking face à l'épicerie - Route de Chambles
- 07 mars
- 04 avril
- 06 juin
- 04 juillet
- 1^{er} août
- 05 septembre
- 07 novembre

Roche

- Place de la salle des fêtes
- 24 mars
- 28 juillet
- 17 novembre

Saint-Bonnet-le-Courreau

- Lieu-dit Chavannes (RD 101)
- 04 mars
- 14 avril
- 03 juin
- 04 août
- 07 octobre
- 25 novembre

Saint-Didier-sur-Rochefort

- Le bourg
- 22 avril
- 15 juin
- 31 août
- 02 novembre

Saint-Georges-en-Couzan

- Parking du stade
- 22 mars
- 10 mai
- 28 juin
- 23 août
- 27 septembre
- 15 novembre

Saint-Jean-la-Vêtre

- Le Puy de Fautrut
- 12 mai
- 25 août

Saint-Just-en-Bas

- Lieu-dit Sagne Morte, à côté de la maison Rotagnon
- 08 avril
- 20 juillet
- 09 novembre

Sauvain

- Parking de la Fête de la myrtille
- 1^{er} avril
- 26 mai
- 22 juillet
- 15 septembre
- 20 octobre

Verrières-en-Forez

- Parking du Champet
- 11 mars
- 28 avril
- 24 juin
- 11 août
- 29 septembre
- 04 novembre

Vêtré-sur-Anzon

- Sortie du bourg en direction de Boën - Parking de la Pras - à côté du 1139 rue Basile Dubien - **St-Thurin**
- 08 juin
- 07 septembre
- Sortie du bourg côté Saint-Thurin - parking TIL route de Lyon - **St-Julien-la-Vêtre**
- 29 mars
- 26 juillet
- 18 octobre

● Jours de collecte des pneus à la place du carton. Dépôt limité à 4 pneus par famille. Les pneus (de véhicules légers et non agricoles) doivent être sans terre et déjantés.